



Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00
Courriel : accueil@ville-corbas.fr

ACTE DE NOUVELLE CONCESSION

Concession n° : 6/K/1

Le maire de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par M. FOURNET Thierry, domicilié 22 Rue des Erables 69960 Corbas, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession trentenaire dans le cimetière de Corbas au nom de M. FOURNET Thierry à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de trente ans prenant effet le 07 janvier 2025 et expirant le 07 janvier 2055.

La concession est accordée moyennant la somme de neuf cent cinquante Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 16 janvier 2025
Le maire